

LA FORCE DE FRAPPE DE L'IMPÉRIALISME

par Nikolai SERGUEEV

L'indépendance économique des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine dépend pour une grande part, de nos jours, des succès de la lutte pour mettre fin à leur position défavorisée dans le système économique capitaliste. Cette lutte a eu pour jalons les décisions de l'Assemblée générale de l'O.N.U. sur l'instauration d'un «ordre économique international nouveau», la «Charte des droits et devoirs économiques des Etats», ce document appelé à limiter le diktat des monopoles occidentaux qu'est le «Code international de conduite pour les corporations transnationales». Aux niveaux mondial et régional, on élabore et on introduit de nouveaux instruments de défense juridique des jeunes Etats contre l'arbitraire du business transnational. De nombreux Etats en voie de développement pratiquent une politique d'éviction du capital étranger hors de leurs économies: les cadences de sa nationalisation, selon l'O.N.U., ont doublé durant les années 70 par rapport à la décennie précédente.

Multi-transnationales?

L'impérialisme refuse de céder ses positions dans le monde en voie de développement. Il change de tactique, cherche des formes moins voyantes d'exploitation des peuples des jeunes Etats. Dans les sphères des relations économiques où les jeunes pays agissent isolément et sans esprit de suite, il remporte des succès provisoires. «L'atmosphère des rapports entre les gouvernements et les multinationales s'est améliorée, et il y a une reconnaissance croissante des bénéfices et intérêts mutuels», écrivait avec suffisance Jacques Maisonrouge, président de la corporation américaine International Business Machines, qui a des filiales dans 80 pays du monde. Il prétend que les corporations apportent une contribution de plus en plus grande à l'économie des Etats étrangers et adaptent leurs activités à ses besoins. Mais «ce serait une erreur que de croire, ajoute sur-le-champ J. Maisonrouge en agitant son poing, que la flexibilité des multinationales est sans bor-

nes». Cette déclaration est citée dans un recueil de documents de la Chambre de commerce internationale (C.C.I.) où est définie la stratégie du capital monopoliste pour les années 80. Elle se réduit à cette idée, depuis longtemps rabâchée par la propagande bourgeoise: les gouvernements doivent encourager ou, tout au moins, ne pas décourager les activités des multinationales.

La C.C.I. s'obstine à appeler multinationales les corporations transnationales. Ce terme est appelé à donner l'illusion que les intérêts de nombreuses nations entrent en ligne de compte. Il est particulièrement inapproprié aux activités des monopoles internationaux dans les pays en voie de développement. La position défavorisée de ces pays dans la division internationale du travail du monde capitaliste est dissimulée sous la fausse affirmation qu'ils jouiraient des mêmes avantages de l'activité du business «multinational» que les Etats capitalistes industrialisés. Qu'en est-il en réalité? Les sous-titres du document de la C.C.I., *Les entreprises multinationales dans les années 80*, publié fin 1981, sont suffisamment éloquentes: «Investissements étrangers directs et formes nouvelles d'expansion», «Les avantages des investissements directs à l'étranger» et ainsi de suite.

Le credo néo-colonialiste de la bourgeoisie monopoliste est énoncé dans les documents du Q.G. des pays capitalistes industrialisés, l'Organisation de coopération et de développement économiques. On le retrouve aussi dans les déclarations des sommets économiques des Sept.

Une expansion «constructive»

A Versailles, les Sept ont verbalement reconnu la grave condition économique à laquelle est réduite la périphérie de l'économie capitaliste mondiale. «La croissance des pays en voie de développement et l'approfondissement de relations constructives avec eux sont vitaux pour le bien-être politique et économique du monde entier (s'entend capitaliste. — N.S.)», est-il dit dans la déclaration de Versailles.

De quelle façon les classes dominantes occidentales envisagent-elles de mettre sur pied des «relations constructives» avec les pays en voie de développement? Tout d'abord, en obtenant l'abandon par ces pays de tout contrôle sur les activités des monopoles étrangers. C'est justement là-dessus qu'insiste les sept «grands», en préconisant «une amélioration des conditions faites aux investissements de capitaux privés». Mieux, l'Occident entend, à l'initiative de Washington, ouvrir encore plus grand devant les transnationales les portes des jeunes Etats «par la conclusion d'accords internationaux». Ainsi a-t-on décidé à Versailles de préparer la légalisation de la forme de néo-colonialisme la plus dangereuse: le renforcement des positions des transnationales, force de frappe principale du capitalisme moderne, dans l'économie des pays en voie de développement.

Durant la seconde moitié des années 70 et au début des années 80, le développement économique des pays du «Tiers monde» s'est sensiblement ralenti et leurs positions dans les relations capitalistes commerciales, financières, scientifiques et techniques se sont brutalement dégradées. Si durant les premières décennies de l'après-guerre le rapport en matière de production brute par habitant entre les Etats capitalistes industrialisés et ceux en voie de développement était de 10 à 1, au milieu des années 70, il a atteint la proportion de 13 à 1 et le fossé continue à s'élargir. Et cela, bien que l'afflux de capitaux privés étrangers dans l'économie du «Tiers monde» ait rapidement augmenté, de même que la «contribution» des transnationales. Paradoxal? A première vue, seulement. Car la détérioration de la condition économique de la plupart des pays en voie de développement est directement déterminée par l'expansion croissante des monopoles.

Les transnationales contrôlent près de 40% de la production industrielle, environ la moitié des échanges économiques internationaux des pays en voie de développement et plus des quatre cinquièmes des livraisons de technologies de pointe qui leur sont destinées. Pour atténuer l'ardeur de la lutte anti-impérialiste, l'Occident, dans la seconde moitié des années 70, a voulu donner le change aux jeunes Etats, en affirmant que le capital privé se désintéressait des investissements dans le «Tiers monde». En réalité, c'était le contraire: entre 1971 et la fin de 1979, les investissements, rien que des transnationales américaines, dans

les pays en voie de développement sont passés de 26 à 45 milliards de dollars; en 1980, ils ont augmenté d'encre 15% et atteint 52 milliards de dollars. Encore plus rapide est l'expansion dans le «Tiers monde» des corporations japonaises et ouest-allemandes. Elle est encouragée par la rentabilité croissante des investissements.

De 17%, dans la seconde moitié des années 60, le profit moyen des transnationales U.S. dans les pays en voie de développement est passé à 24% au début des années 80. En 1980, alors que l'économie américaine connaissait sa troisième dépression en dix ans, les corporations U.S. se sont débrouillées pour obtenir des profits de 25 à 50% par rapport aux capitaux investis dans de nombreux pays latino-américains et asiatiques, et jusqu'à 150% en Indonésie.

«Crise de développement», tel est le titre de la première partie du dernier rapport de la Conférence de l'O.N.U. pour le commerce et le développement sur la situation économique dans les pays affranchis. En 1980-1981, y est-il dit, la croissance du produit national brut des pays en voie de développement par habitant a cessé. Leur déficit des balances des paiements dans la sphère des opérations courantes a bondi de 45 milliards de dollars en 1979 à 96 milliards en 1981. La somme totale de leur dette extérieure a dépassé 525 milliards, et les paiements annuels en remboursement des dettes, 45 milliards de dollars.

Manipulation des prix

Selon les calculs les plus circonspects, rien que les livraisons de matières premières font perdre annuellement aux jeunes Etats de 50 à 100 milliards de dollars. Et le principal canal par où ces immenses ressources financières sont pompées hors du «Tiers monde» à destination des citadelles du capitalisme mondial, ce sont les corporations transnationales.

Des fournitures réalisées par les filiales de transnationales opérant sur leurs territoires à leurs sociétés mères aux Etats-Unis et ailleurs en Occident constituent près de 30% du total des exportations des pays en voie de développement. Ces fournitures sont généralement faites à des prix bas, établis par les administrations des transnationales. En même temps, profitant de leur monopole, elles gonflent les prix des articles finis ou des composants destinés à leurs filiales dans les

pays du «Tiers monde». On peut juger de l'ampleur du pillage ne serait-ce que d'après cet exemple: près de la moitié des machines-outils, équipements et autres marchandises vitales pour l'économie et la population sont livrés dans les pays en voie de développement non par des sociétés nationales à eux, mais par les filiales de transnationales.

Au début des années 70, par exemple, le matériel de radio et les pièces et éléments de voitures fournis par les sociétés mères des transnationales coûtaient à leurs filiales d'Amérique latine de 150 à 300% de leur prix normal. Au milieu des années 70, plusieurs pays en voie de développement ont déposé des plaintes en justice contre des consortiums chimiques américains.

Néo-colonialisme technologique

La dépendance des pays en voie de développement vis-à-vis de la politique égoïste du business transnational s'aggrave encore du fait que les pays importateurs ne peuvent pas choisir les technologies qu'ils achètent, ce qui les condamne souvent à une arriération technologique forcée. Ce n'est pas par hasard que les Etats impérialistes mettent en échec l'application de la résolution de l'O.N.U. sur la normalisation des échanges technologiques internationaux. Aux négociations à l'O.N.U., les délégués occidentaux cherchent à faire passer des projets d'accords internationaux préservant le système de néo-colonialisme technologique mis en place par le business transnational.

Fin 1981, la Chambre de commerce internationale élabore les principes sur lesquels devait se fonder le «Code international de conduite concernant le transfert de la technologie» que l'on prépare depuis plusieurs années à l'O.N.U. Un de ces principes exige que les «corporations transnationales et les entreprises nationales soient placées dans des conditions identiques en ce qui concerne leur conduite». En réalité, il suppose que les gouvernements des pays en voie de développement renoncent à toute politique technologique nationale et accroissent leur dépendance vis-à-vis de la politique néo-colonialiste des transnationales.

La propagande monopoliste prône un «allègement des conditions» d'afflux des capitaux privés étrangers dans les pays en voie de développement. Elle affirme que les transnationales leur apportent les capitaux si nécessaires au dévelop-

pement. Et en réalité? La fuite de capitaux hors des pays en voie de développement sous forme de dividendes, de droits de licence, d'intérêts sur les crédits et d'autres revenus sur le capital est en moyenne de trois à quatre fois, voire de dix fois, supérieure aux investissements des transnationales dans leur économie. Les monopoles occidentaux pratiquent de plus en plus souvent l'«autofinancement» de leurs filiales au détriment du marché local des capitaux, ce qui préjudicie des sociétés nationales, voire l'économie même des Etats en voie de développement dans son ensemble.

Le rôle joué dans ce pompage des ressources financières par les organisations monétaires et de crédit contrôlées par l'Occident, le F.M.I. et la B.I.R.D., est particulièrement funeste. Les conditions d'octroi des crédits pour les projets de développement sont souvent mises en rapport direct avec les plans expansionnistes de telle ou telle transnationale vis-à-vis des Etats demandant une aide financière. Cela se traduit clairement par le refus du F.M.I. et de la B.I.R.D. de financer le développement de sources alternatives d'énergie dans les pays du «Tiers monde» qui n'ont pas de pétrole, puisque cela réduirait leur dépendance vis-à-vis des compagnies pétrolières occidentales.

Les transnationales ont pris les pays du «Tiers monde» dans un filet de systèmes de télécommunications à elles servant à la transmission d'informations commerciales et politiques. Elles s'en servent pour maximiser le rendement de leurs opérations internationales.

Les toutes nouvelles tendances dans l'évolution des rapports entre l'Occident et les Etats en voie de développement montrent que la lutte contre le néo-colonialisme se concentre toujours plus autour des activités du business transnational en tant que force de frappe de l'impérialisme moderne. L'unité des pays en voie de développement dans l'appréciation des activités des transnationales a été soulignée par la conférence internationale des pays afro-asiatiques sur le rôle des transnationales et la stratégie du développement économique, qui s'est déroulée en avril-mai à Addis-Abeba. C'est une condition importante de l'accroissement de l'efficacité de leur lutte commune pour l'indépendance économique et le progrès social.